

Toujours responsable une exigence majeure de la psychanalyse. Christian Pisani

L'inconscient n'est pas à nous, n'est pas à moi non plus. L'expression "mon inconscient" est particulièrement impropre. Personne n'est propriétaire de l'inconscient, l'analyste pas plus que quiconque. Plus encore, ce qui pourrait fonder la spécificité de l'analyste serait précisément sa capacité à rappeler et à mettre en acte cette "impropriété" de l'inconscient. Freud et surtout Lacan nous ont montré à quel point je ne possède pas l'inconscient, je ne le détiens pas. Il ne désigne, m'épingle et m'oriente mais jamais il ne se confond totalement avec moi, jamais non plus il ne se ramène à une entité substantielle. Il n'est pas ce bagage que l'on transporterait avec soi et qui s'alourdirait avec le temps ou l'histoire. Il n'existe que dans la coupure : celle d'une émergence ponctuelle, celle d'un battement ouverture / fermeture.

Faire de l'inconscient le réceptacle de mon histoire est une des manières d'éluder cette découpe, une façon de donner une teneur imaginaire à ce qui échappe.

"Mon inconscient me joue des tours " entend-on aussi parfois, en guise de connivence avertie avec le champ de la psychanalyse. En fait, il s'agit dans une même phrase de pointer l'extériorité de l'inconscient tout en la réduisant à une facétie de mon double imaginaire. Si c'est mon inconscient, ce n'est pas moi, c'est lui, ce partenaire capricieux qui me fait faire et dire malgré moi. En même temps il s'agit de moi, "mon inconscient me joue" peut bien s'entendre tel quel désignant l'écart de moi à moi, et soulignant comme Lacan l'a formalisé, que je ne suis pas moi dans cette affaire.

Comment dès lors répondre de ce qui ne m'appartient pas et qui ne coïncide pas avec moi ? "Répondre de" est la signification initiale que Bloch et Warburg nous donnent de la responsabilité. C'est bien l'enjeu de la psychanalyse que de répondre de l'altérité, de l'affronter. Il s'agira d'être responsable en son nom de ce qui pourtant, s'avérera n'avoir pas de nom. Il importera de concilier cette double exigence apparemment contradictoire : admettre l'absence de maîtrise absolue de ce que l'on est, aussi bien donc admettre la castration, et dans le même moment être complètement responsable. D'un côté faille, manque, insuffisance, de l'autre exigence de responsabilité. En fait plutôt que de dire d'un côté et de l'autre, il faudrait plutôt situer du même côté le manque et la responsabilité. C'est du moins un premier abord de la responsabilité, nous verrons ensuite que la responsabilité ne se situerait pas tant dans la logique du manque que dans celle de l'absence du manque, dans la logique de l'objet et du réel avec laquelle elle se noue.

Lacan proposait de faire du désir la référence majeure de la responsabilité de l'analyste. Le désir tient sa force irréductible, de l'irréductibilité de la castration. Freud parlait dans la science du rêve du désir indestructible. Etre responsable serait prendre en compte cette irréductibilité du désir, non pas tant pour l'assumer, formule toujours un peu ambiguë et présomptueuse, que de soutenir son incidence décisive.

Au fond la question de la responsabilité est coextensive de la découverte freudienne. Les phénomènes connus depuis longtemps comme manifestations, mais chargés soit de non-sens, soit de mystère, sont maintenant pris en compte. Freud est celui qui est venu répondre de ces manifestations comme ayant leur logique. C'est, me semble-t-il, la marque inaugurale du statut de responsabilité à l'égard de l'inconscient. C'est aussi ce pas si singulier dans son caractère de franchissement que nous sommes appelés, comme analystes, à renouveler.

Que l'on puisse soutenir qu'une articulation précise et logiquement déterminée peut rendre compte - au sens là aussi de rendre des comptes, d'être "comptable de" - du rêve ou du symptôme situe un premier plan de responsabilité.

Deux plans en fait indissociables

- d'une part, celui du responsable au sens de l'agent déterminant des manifestations de l'inconscient, à savoir le désir (mais là encore il faudra poser la question de l'agent du désir, sans pour autant chercher une finalité ou une transcendance, ce sera l'objet a).

- d'autre part celui du responsable, au sens de celui qui de ce désir va répondre : le sujet, l'analyste.

Voyons les choses de plus près en soulignant que "l'un ne va pas sans l'autre". Formule lacanienne avant la lettre qui porte en elle sa propre rigueur, en quelque sorte implacable. Pas de possibilité de "faire un" d'en poser seulement la fonction, sans poser aussi et de façon simultanée - le caractère crucial de l'incidence temporelle serait d'ailleurs à souligner - la place de l'Autre. Cette corrélation foncière n'a pas attendu la psychanalyse pour être interrogée et faire l'objet de débats passionnés. Déjà Platon dans le dialogue du *Sophiste*, donnera la parole à l'Etranger, pour montrer la nécessité de l'Autre pour penser le un, et c'est déjà la parole qui lui sert à la fois d'outil et de révélateur. Avec Freud c'est la place de l'Autre scène, de l'Autre inconscient, là aussi dans son caractère de parole, qui vient battre en brèche l'unité de la conscience et de la maîtrise. Ce qui est moins souvent souligné c'est que s'il s'agit d'une révolution au sens d'une division au sein même de la pensée, c'est en même temps par le recours à l'Autre inconscient que l'on peut sauver sinon l'unité du moins le caractère de responsabilité étendue à ce qui est séparé. Si le "fait inconscient" nous éloigne de toute conception totalisante et unifiante il faut aussi pouvoir le penser comme le répondant de ce qui pourra faire "un" pour le sujet. C'est dans l'identité brisée que le sujet peut néanmoins affronter la question de l'identité.

Etre responsable de l'inconscient, c'est s'approprier la responsabilité de l'inconscient, c'est ne pas abdiquer sur une part de la vie psychique, mais au contraire la revendiquer comme cruciale.

Dans un petit texte de 1925 "Quelques additifs à l'ensemble de l'interprétation des rêves", Freud pose directement la question : "Devons nous assumer la responsabilité du contenu de nos rêves ?" et la réponse est tout aussi directe : "Il va de soi que l'on doit se tenir pour responsable des notions malignes de ses rêves". Il considère à cette occasion l'objection commune que j'évoquais et où le sujet tente de s'abriter derrière l'inconscient : "si j'avance pour ma défense que ce qui, en moi, est inconnu, inconscient, refoulé, n'est pas "moi", alors je ne suis pas sur le terrain de la psychanalyse".

Ces phrases sont cruciales, elles fixent l'enjeu éthique de la psychanalyse. Même si, comme Freud le souligne, d'un point de vue métapsychologique il y aurait des nuances à apporter sur le statut de ce "moi", ce qui importe avant tout pour lui est de prendre en compte dans le champ de pleine responsabilité les manifestations de l'inconscient. L'inconscient n'est donc pas l'antinomique de la responsabilité, c'est au contraire la responsabilité qui s'impose comme la marque corrélatrice de l'inconscient comme tel. C'est en quelque sorte la dure loi de la psychanalyse que Freud définit ainsi, celle qui pousse au maximum la responsabilité du sujet.

D'une certaine manière Freud ne laisse pas d'échappatoire : prendre au sérieux l'inconscient ne permet pas d'échapper à l'exigence de la responsabilité. Si cela vaut pour le rêve cela vaut aussi pour le symptôme. A ce titre la responsabilité du symptôme désigne la spécificité de la démarche psychanalytique. C'est en orientant le sujet vers la prise en compte de cette responsabilité que l'analyste se dégage de tout abord médical du symptôme mais aussi et surtout qu'il engage l'analysant sur un autre abord de son symptôme. Nous pourrions presque dire que la responsabilité du symptôme est le pré-requis pour poser la question de la responsabilité. Freud, sans l'explicitement préciser dans ce sens, évoque néanmoins cette idée dans son expression de "choix de la névrose" corrélatrice de la notion de "choix inconscient". De quel choix s'agit-il ? Comment entendre au delà des termes ce que peut vouloir dire être responsable de ses rêves, de son symptôme, ou encore choisir la névrose ?

Il y a plusieurs pistes mais aucune ne permet de véritablement comprendre. Peut-être est-ce là l'enjeu de la responsabilité que de dépasser ce qui se comprend, le "je ne comprends pas" ne peut

servir non plus d'esquive. Il faudrait en fait distinguer entre l'argument de l'incompréhension voire de l'incompréhensible et ce qui comme tel échappe au champ de la compréhension. Comme argument il ouvre la piste d'une "bêtise" venant protéger le sujet de la confrontation à la responsabilité de son désir voire de son acte. Il s'agirait de l'autre versant faisant pendant à l'exigence imaginaire du comprendre, vis-à-vis de laquelle Lacan nous a mis en garde. Ne rien comprendre ou trop bien comprendre serait alors deux manières pour éviter la responsabilité.

En ce qui concerne maintenant ce qui échappe, en quelque sorte structurellement, au champ de ce qui se comprend, nous sommes au contraire au coeur de la responsabilité. "Je ne peux pas comprendre" pourrait en être une formulation si on ne la réduit pas à l'alibi imaginaire. Le "je" ne peut se prendre en même temps que le moi. C'est ce qui dans un premier temps amène à la nécessité de poser non seulement l'inconscient, mais le "sujet de l'inconscient". Ce qui dans un deuxième temps ouvre sur la question de "je" comme marque spécifique de l'ouverture sur l'objet, j'essaierai d'en parler ensuite.

Revenons néanmoins sur les pistes nécessairement insuffisantes ou inadéquates donc, ouvertes par la notion de choix de la névrose.

D'abord si l'on suit la piste inaugurale du symptôme hystérique, il s'agit de l'idée que la présentation concrète, sa localisation, les modalités de son expression sont absolument singulières. Avant même de savoir qui choisit, s'impose l'idée d'un choix qui vient rendre compte de ce que Lacan désigne comme le "plus particulier" qu'est le symptôme. Notons que parler de choix semble aussi conduire à un ensemble de possibles. Qu'il s'agisse de choix ouvert ou fermé reste à discuter mais le terme de choix m'engage d'emblée sur le terrain de la responsabilité. A partir d'une donne - la référence au jeu est ici éclairante et Lacan l'a utilisée à plusieurs reprises - chaque joueur peut choisir une option, une stratégie qui vient marquer la part qu'il prend dans la conduite du jeu. Ainsi, loin d'être le produit passif d'un destin, il transforme ce qui s'impose à lui en un choix singulier et chaque fois inédit. Il faut donc concilier la notion freudienne de surdétermination du symptôme avec cette dimension du choix. Cela impose d'aller plus loin dans la confrontation avec ce qui semble paradoxal. De fait s'il est assez aisé d'envisager en quoi chacun choisit à partir de ce qui lui est transmis, il est plus difficile mais pourtant plus fondamental de considérer que le sujet doit aussi choisir ce qui lui est donné. Il faudrait alors distinguer entre le choix d'un possible qui peut concerner la "forme" du symptôme - nous n'avons pas trouvé d'autre mot même s'il ne nous satisfait pas - et le choix du symptôme comme nécessaire et surdéterminé. La surdétermination freudienne nous indique que le symptôme n'est jamais déterminé par un seul désir, une seule ligne directrice, mais qu'il est au croisement de plusieurs "motions désirantes". Il est d'autant plus déterminé qu'il l'est en quelque sorte plusieurs fois en une. A ce titre il apparaît que le choix du symptôme n'est plus celui d'un parmi d'autres, mais de ce qui à partir de plusieurs autres peut faire un. Il s'agit donc d'affronter, c'est-à-dire d'être responsable de ce qui semble être le plus déterminé. Pour reprendre l'image du jeu et de la donne, il s'agit maintenant de choisir sa donne, de choisir ce qui m'a été donné, ou encore ce qui m'a été transmis.

Résumons les éléments que nous avons jusque là abordés : du rêve comme du symptôme je peux et je dois répondre. Je suis responsable du choix singulier qu'ils expriment, responsable selon les deux modalités que nous avons tenté de pointer. Non seulement je ne peux rejeter le rêve ou le symptôme comme hors de ma responsabilité mais de surcroît je dois considérer que l'une et l'autre désignent une part cruciale, une part de vérité. Ce n'est donc pas seulement une extension du champ de la responsabilité c'est une responsabilité qui touche, qui concerne les enjeux fondamentaux de mon identité.

Responsabilité, culpabilité, trauma

De même que la plupart du temps nous ne percevons l'inconscient que par le retour du refoulé, qui révèle en travestissant, nous supposons que la responsabilité pourra être questionnée là où ce qui la marque se présente. Nous situerons alors la culpabilité à une place élective. L'idée qui nous oriente serait que la culpabilité protège de la responsabilité. Pour le dire d'une façon abrupte et caricaturale : "moins je suis responsable, plus je suis coupable".

Cela pourrait s'entendre de deux façons. D'abord strictement au sens explicite. Ne pas affronter ma responsabilité accroît ma culpabilité. La clinique le démontre, le névrosé préfère la culpabilité qui le ronge mais qui vient donner une figure à la confrontation avec son désir. Même si bien entendu la culpabilité témoigne de la vivacité du désir. Avec la psychanalyse il ne s'agit pas pour autant de "faute avouée à moitié pardonnée". Au contraire, tant que la responsabilité est rabattue sur la faute, la culpabilité redouble. C'est là que le recours chrétien est un merveilleux dispositif puisqu'il est censé apaiser la culpabilité tout en l'entretenant comme son énergie principale.

Freud a montré la parenté en quelque sorte constitutive entre la névrose et la religion. Il suffit d'observer un enfant obsessionnel, éloigné de toute formation et pratique religieuse pour constater qu'il s'en invente une avec ses règles, ses contraintes, ses principes et ses doutes. C'est avec une grande religiosité qu'il effectuera son cérémonial du coucher et le sérieux qu'il y met n'a rien à envier à celui dicté par l'Eglise. Face à l'incidence du désir, qui suscite la culpabilité, il reste à expier, conjurer, selon la logique implacable de la névrose obsessionnelle.

Comment situer au regard de la responsabilité la formulation freudienne du "sentiment inconscient de culpabilité" et notamment de ceux qu'il a nommés "criminels par sentiment de culpabilité" ?

Nous avons par ce biais un joint avec l'objet. Freud explique, vous connaissez bien ce singulier montage à la fois choquant et extrêmement logique, que le crime peut s'imposer comme recours face à un sentiment intolérable de culpabilité. La culpabilité précède le crime puisqu'elle concerne le désir. Mais qu'est ce qui peut être à ce point insupportable pour que l'acte s'impose ?

Ce serait la proximité avec l'objet, en tant qu'il échappe à la représentation. La culpabilité évoquée par Freud, au delà peut-être de l'explication qu'il en donne comme châtiment du crime oedipien, serait une culpabilité dépouillée d'image et de nom, une culpabilité errante et dévorante sans support pour l'arrêter. L'urgence alors serait de lui donner consistance imaginaire et symbolique par un recours à l'acte. Curieux paradoxe que le passage à l'acte soit en même temps l'annonce d'une symbolisation mais en même temps parfaitement conforme à l'articulation des registres Réel, Symbolique, Imaginaire de Lacan. Il faudrait discuter ici le lien à établir entre l'angoisse et la culpabilité. De façon très schématique nous aurions tendance en suivant Lacan à faire de l'affect d'angoisse celui qui marque le plus la proximité de l'objet. Dans ce cadre la culpabilité serait en quelque sorte seconde logiquement - au regard de l'angoisse. La culpabilité préserverait de l'angoisse. Il y aurait cependant des pointes telles que celles évoquées par Freud où la culpabilité se confondrait avec l'angoisse. Entendons bien, pas l'angoisse signal, mais l'angoisse dans son caractère massif et irréprésentable. Il y a dans le texte de Kierkegaard sur l'angoisse des éléments qui nous permettraient d'aller plus loin dans la réflexion sur cette articulation. Je ne fais que le mentionner en rappelant que Kierkegaard corrèle de façon nette l'angoisse et le péché. Une autre piste clinique qui pourrait être riche d'enseignements sur les rapports entre la responsabilité et la culpabilité serait celle du mélancolique. Il s'accuse de tout, jusqu'à la faute universelle, et il rate la responsabilité. Le suicide mélancolique est à ce titre l'aboutissement de ce ratage et ne peut d'aucune manière évoquer le point culminant de la responsabilité mais la confirmation définitive de son évitement.

Sans cependant recourir à des exemples extrêmes, la névrose témoigne dans sa quotidienneté de l'incidence continue de la culpabilité. Tant que le sujet reste dans la seule logique de la culpabilité il ne peut avancer sur le terrain de la responsabilité. Une ancienne ministre Georgina Dufoix - avait été fort décriée quand elle s'était affirmée responsable mais pas coupable, alors pourtant qu'elle soulignait une déconnexion nécessaire. Gageons que le caractère jugé insupportable de cette phrase, ne fait que rappeler et confirmer la nécessité actuellement redoublée et amplifiée de toujours rabattre la responsabilité sur la culpabilité.

Une des voies essentielles pour poursuivre sur ce questionnement serait d'envisager le rapport entre responsabilité et trauma. Il me semble que c'est prendre le problème là où il est le plus aigu même si cela est aussi très délicat. Comment maintenir l'exigence de responsabilité là où l'intrusion traumatique semble radicale et massive ? Nous sommes au coeur de l'actualité, sur une ligne de crête qui pourrait permettre de distinguer le champ de la psychanalyse de ceux des diverses psychothérapies.

Partons d'un biais qui fait lien avec notre question précédente de la culpabilité. Que nous rapportent avec régularité les cliniciens chargés d'accompagner ceux qui viennent de subir un "traumatisme", sans que ce terme soit d'ailleurs interrogé plus avant dans son statut ? Sans entrer pour l'instant dans ce débat remarquons que ce qui est décrit c'est le fait, relativement fréquent, où le sujet traumatisé s'accuse du trauma qu'il a subi. On explique cela par la honte d'avoir à avouer, évoquer des scènes d'effraction, où l'intime est engagé. L'orientation thérapeutique consiste alors à susciter la verbalisation, de façon à permettre au sujet de libérer l'émotion contenue, nous sommes là en quelque sorte très proche d'une approche descriptive de la catharsis. Cette verbalisation, au plus près du moment supposé traumatique, procure alors un apaisement et prévient le retour ultérieur des séquelles traumatiques. Cet apaisement serait lié aussi à une réduction de la culpabilité correspondant à la remise en place de la réalité traumatique, c'est-à-dire de l'assignation de la faute. Celle-ci est justement située sur l'agresseur, le violeur, le séducteur ... La réparation est alors une conséquence logique, censée articuler harmonieusement le travail psychique du sujet et la réponse juridique.

Ce qui est oublié, c'est que si le sujet souvent s'accuse c'est d'abord pour se protéger, c'est-à-dire pour tenir éloigné ce que comme sujet il doit porter de responsabilité dans l'acte qu'il a subi. Mais là nous touchons à un autre maillon, que j'évoquais en creux, celui du lien à établir entre responsabilité et jouissance. Ce qui est intolérable dans le trauma, c'est son caractère de jouissance, c'est en même temps ce qui peut le définir du point de vue de la psychanalyse. La jouissance telle que Lacan nous a permis de la situer correspond à cette effraction du sexuel que Freud avait très tôt accentuée. Mais quelle est la responsabilité du sujet au regard de la jouissance ? Là encore, il importe d'en maintenir l'exigence. Quelle peut bien être la responsabilité de celui ou celle qui manifestement est victime au regard de tous et de la loi ?

Il ne s'agit pas du tout d'évoquer ici une quelconque complaisance de la victime, ni de recourir à la notion de voeu inconscient du type - "tu le cherchais inconsciemment".

Il s'agirait de marquer, de soutenir la responsabilité dans le fait de ne pas abandonner la place. Autrement dit de maintenir une symbolisation qui cerne un réel irréductible à la réalité de l'action supposée traumatique. Le réel de l'acte va au delà de l'action, là serait la marge possible pour la responsabilité.

Reprenons pour baliser les prémisses freudiennes de la scène de séduction. Si Freud a abandonné la théorie de la scène de séduction, il n'en a jamais vraiment délaissé la logique. Depuis Freud jusqu'à aujourd'hui la récurrence en analyse de la thématique de la scène de séduction est massive. Lacan nous a permis de nous orienter. La question qui se pose, et ne cesse de se poser, sans jamais parvenir à s'écrire selon cette modalité du nécessaire qu'il a utilisée, c'est la question du réel en

jeu dans l'expérience. Le pressentiment freudien était bel et bien fondé, le fantasme tient au réel, il en signe la proximité. A condition bien sûr de distinguer le réel qui est au principe de l'expérience traumatique, de la réalité telle qu'elle est habituellement appréhendée. L'abandon de la "réalité" de la scène de séduction en tant qu'expérience vécue qui expliquait le symptôme hystérique, ne signifie pas que le réel ne soit pas décisif. La compréhension souvent reprise de l'abandon de la réalité des faits au profit de la "réalité psychique" ne permet pas de situer correctement l'articulation. Il est insuffisant de poser que le fantasme a des effets au même titre que la réalité, si l'on ne cherche pas ce qui lui confère cette puissance. C'est là où l'intuition freudienne, à laquelle Lacan a donné son fondement théorique est à réaffirmer.

Le réel enjeu dans l'expérience n'est pas celui des faits, en l'occurrence un père qui séduit sa fille, même si cela se passe effectivement. J'insiste sur ce point, même si "cela s'est effectivement passé" le réel de l'expérience ne coïncidera pas avec ce qui s'est passé. Le trauma, si trauma il y aura eu, rétrospectivement, n'aura pas été celui de la réalité de l'expérience mais celui provoqué par l'irruption d'un réel.

Pensons à la clinique : qu'est ce qui semble de plus douloureux, le plus insupportable dans l'évocation, la remémoration ou la réminiscence de scènes supposées traumatiques ? **C'est que finalement le sujet ne sait pas ce qui s'est réellement passé.** Toutes les enquêtes et toutes les anamnèses ne changeront rien à ce fait massif, et c'est sans doute ce trou qui suscite parfois l'acharnement à vouloir reconstituer les faits, là où toute reconstitution est structurellement impossible. Ce qui reste de l'expérience, c'est classiquement, selon la définition freudienne, son caractère d'intrusion, d'effraction. Effraction d'un "éprouvé" que Lacan a plus rigoureusement nommé jouissance.

De cette jouissance personne ne répond, il n'y a personne pour l'endosser. Plus radicalement encore, nous pourrions dire pour la représenter: un éprouvé sans personne pour l'éprouver et donc a fortiori personne pour le reconnaître. De cet éprouvé là, qui donc alors peut être responsable ?

Poursuivons en disant autrement. Ce qui est intolérable, ce n'est pas ce qui est vécu, **mais ce qui n'est pas vécu.** Ce qui n'est pas vécu, c'est-à-dire ce qui n'est pas intégré ni élaboré par le sujet. Là se situe le Réel en jeu, il n'est pas dans "ce qui s'est passé" mais dans "ce qui n'a pas pu se passer", dans les deux sens de la phrase. Ce qui est strictement impensable, et ce qui, de n'être pas pensable, ne pourra jamais se passer et amorcera la répétition.

Il s'agit là de ce qui reste hors de mon appréhension imaginaire et symbolique, sans lesquelles ce qu'on appelle vécu ne peut avoir une quelconque assise. Dire que le "réel est impossible" selon Lacan, reviendrait à dire qu'il ne peut être vécu. Il échappe et fait trou dans le vécu. D'une certaine façon c'est invivable, le sexe comme réel est invivable.

Là serait le point d'ancrage de la responsabilité telle que la psychanalyse la prône dans la prise en compte de ce trou qui appelle une réponse dont je serais irréductiblement responsable. Là où l'on peut situer le ressort de la création et de l'invention, c'est-à-dire dans ce qui vient à la place d'un trou, d'un impossible à inscrire, nous situerons aussi l'enjeu de la responsabilité.

Il ne s'agit plus seulement dès lors de la responsabilité au regard de l'inconscient, ou encore de la responsabilité dans le cadre de la dette symbolique, mais de la responsabilité comme réponse au réel ou encore d'un "je" qui du réel puisse répondre. C'est une formule limite qui peut sembler évasive ou précisément impossible, mais si l'on revient au trauma elle peut me semble-t-il être appréhendée. Je suis responsable du trauma dans la mesure où je pourrais me maintenir au delà de l'action traumatique. Le trauma conserverait alors son caractère irréductible à ce qui a pu arriver, aussi terrible cela soit-il. C'est ce qui peut laisser une marge au sujet, ce qui peut lui permettre de ne pas se fixer et donc s'enfermer dans la dépendance d'une représentation traumatique qui rendrait compte de ce qu'il est.

"Rendre compte de ce qu'il est " serait une autre manière, de poser le "répondre de " de la responsabilité ; rendre compte d'une singularité, d'un "je" qui pourtant ne peut être affublé d'une explication thématique. Il s'agit en fait de maintenir le trauma dans son véritable statut, celui de l'irruption d'un réel qu'aucune assignation ne peut saturer. C'est finalement dans la prise en compte du réel que la responsabilité dans le champ de la psychanalyse trouve sa spécificité la plus grande. C'est elle qui fonde la responsabilité de l'analyste et qui conjointement oriente l'analysant vers le maximum de responsabilité. Dans son séminaire sur l'angoisse Lacan considère que celui "qui a pris cette place" d'analyste a "tant pis pour lui - dit-il - la responsabilité qui appartient à cette place". Il précisera même ensuite "l'entière responsabilité".

Dans le séminaire de 68/69, *D'un Autre à l'autre*, Lacan affirme qu'il n'aurait rien à retirer à celui tenu dix ans auparavant sur l'éthique de la psychanalyse et reconduit avec fermeté l'enjeu :

"C'est dans le réel que je désignais le point pivot de ce qu'il en est de l'éthique de la psychanalyse".

C'est aussi dans ce séminaire qu'il poursuit avec minutie son commentaire du pari de Pascal et à cette occasion avance des propositions quant au statut du "jeu" précisément autour de la notion du "je" au sens, là, du joueur. Ce que je veux juste ici souligner c'est qu'il situe l'engagement singulier de la prise en compte de l'objet par l'instauration du "je". Il pointe le passage de l'objet "a" comme mise, ce qui est toujours préalablement perdu pour entrer dans le jeu - castration - à l'affirmation du "je" qui affronte l'ouverture sur le "a".

La responsabilité ne serait-elle pas dès lors celle qui s'exprime dans cette affirmation du "je", du "je" situé du côté de l'objet comme tel ? Nous arriverions alors à l'incidence radicale de responsabilité : plus seulement celle du désir inconscient mais celle de la cause du désir.

La question de la cause serait indissociable de celle de la responsabilité. Tentons de résumer notre approche en évoquant succinctement divers plans de responsabilité selon les imputations imaginaires, symboliques ou réelles de la cause.

- Dans le registre de la causalité imaginaire, j'attribue ce qui m'arrive, mon malheur ou mon insuffisance, aussi bien la castration, à l'autre défaillant. Le modèle clinique le plus évocateur en serait l'imputation hystérique. C'est l'autre qui ne peut pas, qui n'est pas à la hauteur phallique. L'obsessionnel, lui, esquive la responsabilité en permanence, en rejetant sur l'autre le soin de décider, c'est-à-dire de faire un choix. Le paranoïaque de son côté ne laisse aucune marge et sa compréhension de la cause est totale et absolue, avec tous les risques que cela comporte pour le responsable qu'il a désigné.

Toutes ces positions éludent la responsabilité dont l'amorce sur le plan imaginaire pourrait être de repérer en quoi ces supports qui viennent tenir lieu de causalité ne sont que des recours dérisoires même si nous les utilisons tous à certains moments. Le jeu d'images, de dédoublement - que l'on songe à la mode des personnalités multiples aux Etats Unis - n'est là que pour tenir à l'écart ce qui fait trou dans l'image.

- Dans le registre de la causalité symbolique, je renvoie mon malheur à ma place dans la lignée, à la transmission et à l'histoire. S'il importe effectivement de reconnaître ce que l'on doit à l'autre, non seulement parce qu'il me précède mais parce qu'il fonde mon désir, cela ne peut suffire. La responsabilité sur le plan symbolique consisterait à marquer les limites de cette détermination, de cette prise symbolique. Non pas pour se défendre ce qui ne pourrait être qu'un déni de l'ancrage symbolique, mais pour s'approprier, sans céder sur la singularité et le choix.

- Enfin, nous l'avons abordé, la cause telle que Lacan lui donne son véritable statut, celle qui relève d'un objet qui ne saurait se réduire à un Autre imaginaire ou symbolique. La responsabilité alors est d'autant plus cruciale qu'elle échappe à toute imputation, à toute assignation, ce qui n'en fait pas

pour autant une abstraction mais au contraire une certitude qu'il faudrait cerner - la responsabilité est responsabilité du concret.